

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.  
N° 3022/A.I.3

Astrida, le 31 octobre 1950.-

Objet:  
Perception impôts -  
Exercice 1949.-

ASTRIDA



1422

Monsieur le Résident,

Suite à votre n°3745/A.I.M.O./Impôt en date du 20 octobre 1950, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le déficit accusé par la perception des I.B. au cours de l'exercice 1949 qui atteint seulement 93,19 % des prévisions soit 75.716 têtes de bétail est dû à la trypanosomiase. Ainsi que me signale le Docteur Vétérinaire la mortalité fut élevée et une vaste campagne de vaccination d'ut être entamée. Cette situation fut ressentie au cours de l'exercice 1949 où fin octobre 67.025 I.B. seulement avaient été acquittés (contre 80.076 en octobre 1950 pour l'exercice courant).

L'attention des notables a été attirée à plusieurs reprises sur la nécessité de pousser la perception de l'I.B.

En juillet 1950 une vérification générale de l'I.B. a été faite le même jour dans toutes les sous-chefferies par tous les notables sous la surveillance des chefs et de l'autorité européenne. Cette méthode donna d'excellents résultats. L'I.B. 1949 atteignit le chiffre mentionné, quant à la perception 1950 elle totalisa 80.076 acquits et doit être considérée comme close.

Au cours de la campagne évoquée plus haut la vérification de paiement de l'I.B. des exercices courant et précédent fut faite conjointement. La différence entre les chiffres enregistrés de ces 2 exercices provient des jeunes animaux soumis à l'I.B. pour la première fois en 1950.

L'Administrateur Chef de Territoire,  
I.REISDORFF,

1

A Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I .-